LISTE DES SIEGES MANDATAIRES VACANTS au 02/10/2023

La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) MS S LCE

Créée par la loi HPST du 21 juillet 2009, la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) est un organe consultatif qui contribue, aux côtés de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France, à la définition et à la mise en œuvre de la politique régionale de santé. Elle articule ses travaux autour d'une commission permanente, de 4 commissions spécialisées et d'un groupe de travail régional sur la santé mentale. Ses membres, au nombre de 109, sont élus pour une durée de 5 ans.

Commission permanente				
Siège à pourvoir	Uriopss Île-de-France	Représentant.e.s des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la grande pauvreté et la précarité au sein du collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociales	Deuxième suppléant	Siège à pourvoir
Commission spécialisée Prévention				
Siège à pourvoir	Uriopss Île-de-France	Représentant.e.s des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la grande pauvreté et la précarité au sein du collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociales	Deuxième suppléant	Siège à pourvoir
Commission spécialisée Prises en charge et accompagnements médico-sociaux				
En attente de désignation	Uriopss Île-de-France	Représentant.e.s des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées au sein du collège des offreurs des services de santé	Premier suppléant	En attente de désignation
En attente de désignation	Uriopss Île-de-France	Représentant.e.s des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées au sein du collège des offreurs des services de santé	Deuxième suppléant	En attente de désignation

Les Conseils Territoriaux de Santé (CTS) MS S

Chaque département francilien comporte un Conseil Territorial de Santé (CTS), dont l'installation et le secrétariat sont assurés par l'ARS Île-de-France. Chaque CTS se compose de 50 membres au plus, élus pour 5 ans, et comprend 2 commissions : une Commission Spécialisée en Santé Mentale (CSSM) et une formation spécifique organisant l'expression des usagers et intégrant la participation des personnes en situation de pauvreté ou de précarité. En lien avec la CRSA, les CTS se prononcent sur les besoins et projets en santé du territoire concerné, et contribuent au Projet Régional de Santé (PRS).

CTS des Yvelines (78)				
Siège à pourvoir	Siège à pourvoir	Représentant.e.s d'établissements médico-sociaux dans le champ Personnes âgées	Titulaire	Siège à pourvoir
CTS de Seine-Saint-Denis (93)				
Siège à pourvoir	Siège à pourvoir	Représentant.e.s d'établissements médico-sociaux dans le champ Personnes âgées	Titulaire	Siège à pourvoir

Les Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) MS S

Les CDCA ont été créés par la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement pour renforcer la participation des personnes à l'élaboration des politiques publiques du handicap et du grand âge. Implantés dans chaque département et présidés par le Président du Conseil départemental en question, ils se composent d'une formation pour les questions relatives aux personnes handicapées et d'une autre pour les personnes âgées. Leurs membres sont élus pour une durée de 3 ans.

CDCA de Paris (75)				
Siège à pourvoir	Siège à pourvoir	Membre du 3e collège de la formation « Personnes en situation de handicap »	Suppléant	Siège à pourvoir
CDCA de Seine et Marne (77)				
Siège à pourvoir	Siège à pourvoir	Membre du 3e collège de la formation « Personnes en situation de handicap »	Suppléant.e	Siège à pourvoir
CDCA des Yvelines (78)				
Siège à pourvoir	Siège à pourvoir	Membre du 3e collège de la formation « Personnes âgées »	Suppléant.e	Siège à pourvoir
CDCA des Hauts-de-Seine (92)				
Siège à pourvoir	Siège à pourvoir	Membre du 3e collège de la formation « Personnes en situation de handicap »	Titulaire	Siège à pourvoir
CDCA du Val-d'Oise (95)				
En attente de désignation	En attente de désignation	Membre du 3e collège de la formation « Personnes en situation de handicap »	Titulaire	En attente de désignation
Siège à pourvoir	Siège à pourvoir	Idem	Suppléant.e	Siège à pourvoir

Les Commissions d'informations et de sélection d'appels à projet MS PE S LCE

Les commissions de sélection d'appels à projets se prononcent sur le classement des projets reçus en réponse à un appel à projets (AAP). Elles sont placées sous l'autorité de ou des institutions à l'initiative dudit AAP.

Paris (75)				
Siège à pourvoir	Siège à pourvoir	AAP Préfecture de Paris - DRIHL (social)	Titulaire	Siège à pourvoir
Seine et Marne (77)				
Siège à pourvoir	Siège à pourvoir	AAP Direction territoriale de la Protection Judiciaire et de la Jeunesse (social)	Titulaire	Siège à pourvoir
Siège à pourvoir	Siège à pourvoir	Idem	Suppléant	Siège à pourvoir
Siège à pourvoir	Siège à pourvoir	AAP Conseil départemental de la Seine et Marne (social et médico-social)	Suppléant	Siège à pourvoir
Siège à pourvoir	Siège à pourvoir	AAP conjoints Conseil départemental et Préfecture de la Seine et Marne (social)	Titulaire	Siège à pourvoir
Siège à pourvoir	Siège à pourvoir	Idem	Suppléant	Siège à pourvoir
Yvelines (78)				
Siège à pourvoir	Siège à pourvoir	AAP Conseil départemental des Yvelines (social et médico-social)	Suppléant	Siège à pourvoir
Essonne (91)				
Siège à pourvoir	Siège à pourvoir	AAP Conseil départemental de l'Essonne (social)	Titulaire	Siège à pourvoir
Siège à pourvoir	Siège à pourvoir	Idem	Suppléant	Siège à pourvoir
Hauts-de-Seine (92)				
Siège à pourvoir	Siège à pourvoir	AAP Préfecture des Hauts-de-Seine - DRIHL (social)	Titulaire	Siège à pourvoir
Val-de-Marne (94)				

Siège à pourvoir	Siège à pourvoir	AAP du Conseil départemental du Val-de-Marne (social et médico-social)	Suppléante	Siège à pourvoir
Siège à pourvoir	Siège à pourvoir	AAP conjoints Conseil départemental du Val-de-Marne et ARS (social et médico-social)	Suppléant	Siège à pourvoir
Val-d'Oise (95)				
Siège à pourvoir	Siège à pourvoir	AAP conjoints Conseil départemental du Val d'Oise et ARS (médico-social)	Titulaire	Siège à pourvoir
Siège à pourvoir	Siège à pourvoir	AAP Préfecture du Val d'Oise – DDCS (social)	Titulaire	Siège à pourvoir

La Commission Jeunes majeurs de la Ville de Paris PE

En attente d'actualisation	En attente d'actualisation	En attente d'actualisation

La Commission consultative régionale du Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA)

Cette commission est chargée de donner son avis sur les priorités de financement envisagées dans le cadre du FDVA, sur les propositions de financement des projets et sur les actions de formation destinées aux bénévoles organisées sur le territoire francilien.

En attente d'actualisation	Uriopss Île-de-France	En attente d'actualisation

La Commission consultative départementale (Yvelines) du FDVA

Cette commission a les mêmes prérogatives que la précédente, mais à la seule échelle du département des Yvelines.

En attente d'actualisation	Uriopss Île-de-France	En attente d'actualisation

Le Mouvement associatif Île-de-France (MADIF)

Le MADIF est l'instance représentative des dynamiques associatives du territoire. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative, à échelle régionale. C'est un lieu d'interlocution politique indépendant qui œuvre à diffuser les principes et valeurs des associations. Il s'inscrit dans un réseau structuré dans les autres régions ainsi qu'au national. En Île-de-France, l'Uriopss adhère au MADIF et participe à son conseil d'administration.

En attente d'actualisation	Uriopss Île-de-France	Suppléant	En attente d'actualisation

Le Gérond'if MS S

Gérond'if est le gérontopôle de l'Île-de-France. Sa mission est de rapprocher et de dynamiser autour du vieillissement l'ensemble des acteurs concernés, de manière transdisciplinaire. L'Uriopss Île-de-France, au titre de membre fondateur, dispose de trois sièges au sein de son conseil d'administration.

Siège à pourvoir	Siège à pourvoir	Siège à pourvoir
Siège à pourvoir	Siège à pourvoir	Siège à pourvoir